



## SVFAB ANALYSE DÉTAILLÉE

2025-11-27 10 vor 10 vom 27.11.2025

Émission : SRF Tagesschau | 2025-11-27 | Analysée le : 2026-05-19 13:23

Version 3.0-detail | Universal 3.0-detail | Konverter 3.4 (2026-05-20) | Massstab: Art. 4 RTVG

**SCORE  
GLOBAL**

**6.1/10**

*Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé*

0 = équilibré, 10 = fortement unilatéral/manipulateur

## SPECTRE POLITIQUE

Classification selon le Chapel Hill Expert Survey (CHES) 2024

Le Chapel Hill Expert Survey (CHES 2024) est une enquête académique auprès de 609 politologues dans 31 pays. Chaque parti est classé sur une échelle de 0 (extrême gauche) à 10 (extrême droite).

Parti	Les Verts	PS	PVL	Le Centre	PEV	PLR	UDC
CHES	1.13	1.67	3.60	5.47	5.64	7.67	9.00
Spectre	Gauche	Gauche	Gauche	Centre	Droite	Droite	Droite

La tendance globale est représentée sur une échelle de 0 à 10 (0 = fortement favorable à la gauche, 5 = équilibré, 10 = fortement favorable à la droite). Le calcul est basé sur la différence de faveur moyenne accordée aux partis de gauche par rapport aux partis de droite (regroupement selon CHES 2024).

**TENDANCE (G - D)**

**3.2 / 10**

*Favorable à la gauche*

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

← Gauche

Droite →

Source : Chapel Hill Expert Survey 2024 — [chesdata.eu](https://chesdata.eu) | [Jolly et al., Electoral Studies, 2022](#) | Valeurs seuils : [Pew Research Center](#)

Cette section sert à la classification politique et n'est pas prise en compte dans le score global.



## PAYSAGE POLITIQUE

La Suisse est une démocratie de concordance avec un Conseil fédéral de 7 membres selon la formule magique. Actuellement : UDC 2 sièges (Karin Keller-Sutter, Albert Rösti), PS 2 sièges (Beat Jans, Elisabeth Baume-Schneider), PLR 2 sièges (Karin Keller-Sutter jusqu'en 2023, Ignazio Cassis, Guy Parmelin), Le Centre 1 siège (Viola Amherd). Il n'existe pas de division classique gouvernement/opposition — tous les grands partis sont intégrés. Les dynamiques d'opposition émergent de manière thématique, non structurelle.

Parti	CHES G-D	Sièges CN	Gouvernement/Opposition	Position centrale
UDC	8.0	62	Gouvernement (2 CF)	Limiter la migration, souveraineté, contre le rapprochement avec l'UE
PS	2.5	41	Gouvernement (2 CF)	Développer l'État social, redistribution, pro-intégration européenne
PLR	6.5	28	Gouvernement (2 CF)	Liberté économique, État allégé, voie bilatérale
Le Centre	5.0	29	Gouvernement (1 CF)	Pragmatisme, allègement fiscal pour les familles, zéro net 2050
Les Verts	2.0	23	Opposition	Protection du climat, redistribution, désarmement
PVL	4.0	10	Opposition	Économie verte, migration libérale, pro-UE
PEV	5.5	2	Opposition	Valeurs chrétiennes, positions centristes

Les principales lignes de conflit sont : (1) migration et politique d'asile (UDC contre PS/Les Verts), (2) relation avec l'UE et bilatérales III (PLR/Le Centre/PS pour, UDC contre), (3) politique climatique et transition énergétique (Les Verts/PS pour un pilotage étatique, UDC/PLR pour l'ouverture technologique), (4) répartition des richesses et politique fiscale (PS/Les Verts pour la redistribution, UDC/PLR pour les baisses d'impôts). Pertinent dans le contexte de l'émission analysée : la question de la légitimité de la coopération économie-politique (visite de Trump) et le débat sur l'extrémisme de gauche dans le contexte de Gaza.

SRF (Société suisse de radiodiffusion et télévision) est le service public audiovisuel de la Suisse, financé par les redevances Serafe (anciennement Billag). Conformément à l'art. 4 LRTV, SRF est tenu à une présentation objective des faits, à la pluralité des opinions et à une sélection équilibrée des interlocuteurs. En tant que plus grande organisation médiatique de Suisse avec un caractère de monopole dans le domaine du service public, SRF porte une responsabilité particulière pour la formation démocratique de l'opinion.



## CHAPITRE 1 — BIAIS PARTISAN

Parti	Score (-5..+5)	Représentation dans l'émission vs. position programmatique
UDC	0	Non mentionné directement. Le thème de la visite de Trump touche aux positions économiques proches de l'UDC, mais sans représentation explicite. Score 0 = absent de l'émission.
PS	-1	03:49 "La conseillère nationale des Verts Greta Gysin" — le PS n'est pas mentionné directement, mais "les politiciennes et politiciens de gauche" sont globalement présentés comme auteurs de la plainte pénale. La position programmatique (contrôle institutionnel, légalité) est correcte, mais sans approfondissement du contenu.
PLR	+1	04:34 "Dans le camp bourgeois, on voit d'un œil critique la démarche de la gauche" — la position du PLR (coopération économique, approche pragmatique) est correctement restituée par un politicien bourgeois non nommé. Légèrement présentée de manière positive.
Le Centre	0	Non mentionné dans l'émission. Score 0.
Les Verts	-2	03:49 Greta Gysin présentée comme auteure de la plainte pénale. 10:54 "Agression au lieu de discussion" dans le bloc sur l'extrémisme de gauche implicitement associé au camp de gauche. Les Verts sont mis en relation avec la plainte pénale (accusation de gesticulation politique) et la scène d'extrême gauche, sans séparation claire. La position programmatique (devoir institutionnel, vérification de la légalité) est affaiblie par le contre-cadrage ("gesticulation").
PVL	0	Absent de l'émission. Score 0.
PEV	0	Absent de l'émission. Score 0.

### Résumé du biais partisan

- Représentation la plus fidèle : PLR (Score +1) — position bourgeoise correctement restituée sans distorsion
- Distorsion la plus forte : Les Verts (Score -2) — affaiblis par la proximité avec le bloc sur l'extrémisme de gauche et le cadrage "gesticulation"
- Écart moyen par rapport à 0 : 0.6 (pour seulement 3 partis concernés)
- Conclusion : L'émission ne traite les positions partisans qu'en marge. Les Verts sont structurellement placés sous un jour négatif par la combinaison du reportage sur la plainte pénale et du bloc sur l'extrémisme de gauche qui suit immédiatement, sans que cela résulte d'une représentation explicitement erronée de leurs positions programmatiques. La voix bourgeoise critique ("gesticulation politique") ne reçoit pas de mise en contexte critique comparable.



## CHAPITRE 2 — INFORMATIONS SUR L'ÉMISSION ET CADRE THÉMATIQUE

### Données de l'émission

- Titre : SRF 10vor10
- Date : 27.11.2025
- Présentateur/trice : Non nommé(e) dans la transcription (voix féminine, collègue "Elían Leiser" annoncée pour le lendemain — 25:54)
- Reporters : Isabel Gajardo (visite de Trump, 01:46), Daniel Klaus (extrémisme de gauche, 11:05), Manuela Siegert (liste des riches, 07:04), Lara Martin (Dodo/Bachmann, 21:01)

Acteurs	Fonction	Parti/Affiliation	Spectre politique
Alfred Gantner	Entrepreneur, cofondateur de Partners Group	Économie/aucun parti	Libéral-économique
Guy Parmelin	Conseiller fédéral, ministre de l'Économie	PLR (anc. UDC)	Centre-droite
Greta Gysin	Conseillère nationale	Les Verts	Gauche
Raphael Mahr	Conseiller national	Les Verts	Gauche
Politicien bourgeois non nommé	Conseiller national	Camp bourgeois (PLR/Le Centre/UDC)	Centre-droite
Miron Londraud	Propriétaire d'un café à Bâle	Aucun	Gauche (autodéclaré)
Acteurs anonymes	Activiste radical de gauche	Aucun	Gauche radicale
Erik Petry	Historien, chercheur en antisémitisme	Université de Bâle	Académique/neutre
Michael Herrmann	Politologue	Institut Sotomo	Académique
Dirk Schütz	Rédacteur en chef de Bilanz	Médias économiques	Économique
Économiste (anonyme)	Économiste	Non mentionné	Académique
Ramona Bachmann	Footballeuse	Aucun	Aucun
Dodo	Musicien	Aucun	Aucun

### Thème principal

L'émission traite trois thèmes politiquement pertinents : (1) la légalité de la visite d'entrepreneurs suisses à Trump avec des cadeaux de luxe, (2) l'extrémisme de gauche et l'intolérance dans le débat sur Gaza, ainsi que (3) la répartition des fortunes en Suisse — complétés par un segment culture/sport.



## CHAPITRE 3 — 15 CRITÈRES : ANALYSE DÉTAILLÉE

### Faits durs — 9 techniques mesurables et scientifiquement solides

#### 1. SÉLECTION DES EXPERTS

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

##### Expert 1 : Transparency International Suisse (porte-parole non nommée)

Horodatage	05:26
Déclaration	"Cela devient toujours délicat lorsqu'un cadeau a le caractère d'influencer l'attitude ou la décision d'un fonctionnaire, d'un titulaire d'une charge publique."
Évaluation	ONG anticorruption, structurellement orientée vers la lutte contre la corruption ; pas un expert juridique neutre.
Voix contraire manquante	Un professeur de droit pénal qui examinerait la subsumption concrète sous l'art. 322septies CP.

#### Vérification approfondie des sources :

(a) **FINANCEMENT** : Transparency International Suisse est une ONG financée par des cotisations de membres, des dons et en partie des fonds publics. Conflit d'intérêts structurel : l'organisation a un intérêt institutionnel à présenter les cas de corruption comme pertinents (maintien de la pertinence, collecte de fonds, autorité d'interprétation).

(b) **MANDAT** : Le mandat est le plaidoyer anticorruption — pas une expertise juridique neutre. Incompatible avec le rôle d'un expert juridique neutre.

D1 Conflit d'intérêts : -1 — Organisation de plaidoyer ayant un intérêt à la pertinence de la corruption

D2 Risque personnel : 0 — Aucune conséquence personnelle pour l'évaluation

D3 Compétence : +1 — Compétence en prévention de la corruption, mais pas en droit pénal

D4 Cohérence des opinions : +1 — Position anticorruption cohérente

D5 Émotionnalisation vs. données : +1 — Formulé de manière factuelle, mais sans base juridique

D6 Niveau de source : 0 — Source secondaire (évaluation, pas de source primaire)

**TOTAL : +2 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

(c) **COMPÉTENCE** : L'évaluation est présentée comme une instance d'expertise neutre ("Selon Transparency International Suisse"), bien qu'il s'agisse d'une organisation de plaidoyer. Il s'agit de la technique n° 2 (sélection des sources).

##### Expert 2 : Erik Petry, historien, chercheur en antisémitisme

Horodatage	13:00
Déclaration	"C'est un exemple de ce que ce conflit déclenche aussi dans cette émotionnalité."
Évaluation	Historien académique, Université de Bâle, axe de recherche sur l'antisémitisme. Aucun conflit d'intérêts évident.



**Voix contraire  
manquante**

Un sociologue spécialisé dans la violence politique en général (pas spécifiquement l'antisémitisme).

**Vérification approfondie des sources :**

**(a) FINANCEMENT :** Université de Bâle, financée par l'État. Aucun conflit d'intérêts direct sur le thème de l'antisémitisme.

**(b) MANDAT :** Recherche sur l'antisémitisme — compatible avec l'évaluation des incidents antisémites, mais pas avec la question de la violence politique en général.

D1 Conflit d'intérêts : +1 — Aucun conflit d'intérêts structurel identifiable

D2 Risque personnel : +1 — La réputation académique est en jeu

D3 Compétence : +2 — Directement compétent pour les questions d'antisémitisme

D4 Cohérence des opinions : +1 — Posture de recherche cohérente à supposer

D5 Émotionnalisation vs. données : +1 — Factuel, avec nuance ("tous ne partageaient pas cette pensée")

D6 Niveau de source : +1 — Source primaire (propre recherche)

**TOTAL : +7 → FEU DE SOURCE : VERT**

**(c) COMPÉTENCE :** Utilisé correctement comme expert. Aucun cadrage problématique.

**Expert 3 : Michael Herrmann, politologue (Institut Sotomo)**

<b>Horodatage</b>	16:29
<b>Déclaration</b>	"C'est ce qui se passe quand on a le sentiment d'avoir raison. Et cela se produit sur ce sujet du côté gauche."
<b>Évaluation</b>	Politologue et sondeur, Institut Sotomo Zurich. Connus pour ses sondages et analyses politiques.
<b>Voix contraire manquante</b>	Un politologue avec un autre axe (p. ex. spécialiste de l'extrémisme de droite pour un contrôle de symétrie).

**Vérification approfondie des sources :**

**(a) FINANCEMENT :** Sotomo est un institut de recherche privé qui réalise notamment des sondages pour SRF. Conflit d'intérêts structurel : Sotomo entretient une relation commerciale avec SRF (recherche sur mandat), ce qui pourrait influencer l'indépendance de l'évaluation.

**(b) MANDAT :** Sondage d'opinion politique — compatible avec les évaluations des dynamiques politiques, mais pas avec les phénomènes de violence spécifiquement.

D1 Conflit d'intérêts : -1 — Relation commerciale avec SRF (recherche sur mandat)

D2 Risque personnel : 0 — Risques réputationnels modérés

D3 Compétence : +1 — Politologie, mais pas recherche sur la violence

D4 Cohérence des opinions : +1 — Analyses cohérentes connues

D5 Émotionnalisation vs. données : +1 — Largement factuel, étayé par des données de sondage

D6 Niveau de source : +1 — Données de sondage propres citées

**TOTAL : +3 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**(c) COMPÉTENCE :** La relation commerciale entre Sotomo et SRF n'est pas divulguée. Herrmann est présenté comme un "politologue" indépendant, bien qu'il soit un mandataire régulier de SRF.

*Groupes d'experts manquants :*

- Professeur de droit pénal pour l'art. 322septies CP (cadeaux à Trump)
- Politologue/sociologue spécialisé dans l'extrémisme de droite (contrôle de symétrie)
- Constitutionnaliste (question du mandat)

**Feu de source pour les participants :**

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
--------	----	----	----	----	----	----	-------	-----

**Präsident:** Schläpfer, David - **Kontakt:** [kontakt@SVFAB.ch](mailto:kontakt@SVFAB.ch) - **Adresse:** SVFAB, Postfach, CH-8021 Zürich 1



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

Transparency International Suisse (porte-parole non nommée)	-1	0	+1	+1	+1	0	+2	JAUNE
Erik Petry, historien, chercheur en antisémitisme	+1	+1	+2	+1	+1	+1	+7	VERT
Michael Herrmann, politologue (Institut Sotomo)	-1	0	+1	+1	+1	+1	+3	JAUNE

*Résumé :*

Expert	Feu de source	Problème principal
Transparency International	JAUNE (+2)	ONG de plaidoyer présentée comme instance juridique neutre
Erik Petry	VERT (+7)	Utilisé correctement, compétent dans le domaine
Michael Herrmann	JAUNE (+3)	Relation commerciale avec SRF non divulguée



## 2. SÉLECTION DES SOURCES

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Affirmations sans source primaire = points de pénalité (vérification des rumeurs)

### Source 1 : Transparency International Suisse

#### Horodatage

05:26 — Déclaration : "Cela devient toujours délicat lorsqu'un cadeau a le caractère d'influencer l'attitude ou la décision d'un fonctionnaire, d'un titulaire d'une charge publique."

- (a) **Financement** : ONG, cotisations de membres, dons, en partie fonds publics
- (b) **Conflit d'intérêts structurel** : L'organisation bénéficie institutionnellement de l'évaluation selon laquelle la corruption est un problème pertinent
- (c) **Source contraire manquante** : Professeur de droit pénal avec une subsumption neutre sous l'art. 322septies CP

### Source 2 : Magazine Bilanz / Dirk Schütz

#### Horodatage

07:04 — Déclaration : "Les 18 managers auraient un point commun. Ce sont la plupart du temps des employés qui sont entrés très jeunes dans l'entreprise..."

- (a) **Financement** : Magazine économique privé (groupe Ringier)
- (b) **Conflit d'intérêts structurel** : Bilanz profite de l'attention portée à la liste des riches (tirage, publicité) ; intérêt pour des récits dramatiques
- (c) **Source contraire manquante** : Recherche indépendante sur la fortune (p. ex. Credit Suisse Global Wealth Report)

### Source 3 : Économiste anonyme

#### Horodatage

09:34 — Déclaration : "La bien meilleure façon d'accéder à de vraiment grandes fortunes en Suisse, c'est de choisir la bonne famille."

- (a) **Financement** : Non identifiable (anonyme)
- (b) **Conflit d'intérêts structurel** : Non évaluable
- (c) **Source contraire manquante** : Économiste spécialisé dans la mobilité par le mérite et les chances d'ascension sociale

Vérification des rumeurs :

Aucun marqueur explicite de rumeur constaté dans la transcription. La déclaration "probablement prononcée par cet homme" (15:31) est un marqueur de précaution.

Rumeur 1 :

Horodatage : 15:31

Affirmation : "La menace 'Fucking kill you' probablement prononcée par cet homme."

Marqueur verbal : "probablement"

Source primaire disponible : Non — point de pénalité +1. L'identification est basée sur la recherche de SRF, mais l'attribution de la menace n'est pas établie.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

*Résumé : La sélection des sources est unilatérale : ONG de plaidoyer au lieu d'un expert juridique, magazine économique avec intérêt propre, économiste anonyme sans vérification. La relation commerciale entre Sotomo et SRF n'est pas divulguée.*



### 3. RÉPARTITION DU TEMPS

5/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Temps de parole estimé :

- Visite de Trump/plainte pénale (total) : env. 5:30 min. (22%)
- Alfred Gantner (économie, favorable à la visite) : env. 0:45 min. (3%)
- Guy Parmelin (Conseil fédéral, neutre) : env. 0:30 min. (2%)
- Greta Gysin (Les Verts, plainte pénale) : env. 0:45 min. (3%)
- Politicien bourgeois (contre la plainte pénale) : env. 0:30 min. (2%)
- Transparency International : env. 0:45 min. (3%)
- Reporter/présentation : env. 2:15 min. (9%)
- Extrémisme de gauche/Gaza (total) : env. 9:30 min. (38%)
- Miron Londraud (victime) : env. 1:30 min. (6%)
- Activiste anonyme (victime) : env. 0:45 min. (3%)
- Erik Petry (historien) : env. 1:30 min. (6%)
- Michael Herrmann (politologue) : env. 3:30 min. (14%)
- Reporter/présentation : env. 1:45 min. (7%)
- Liste des riches : env. 3:30 min. (14%)
- Dodo/Bachmann : env. 4:00 min. (16%)
- Intro/outro/transitions : env. 2:00 min. (8%)
- Présentateur au total : env. 5:00 min. (20%)

*Résumé : Le bloc sur l'extrémisme de gauche occupe une place disproportionnée avec 38% du temps d'antenne. Sur le thème Trump, la répartition du temps entre pro-visite (Gantner/Parmelin) et contra-visite (Gysin/TI) est approximativement équilibrée, mais le côté critique (TI comme voix supplémentaire) reçoit plus de poids. Le politologue Herrmann domine le bloc sur l'extrémisme de gauche avec 14% du temps d'antenne total.*



#### 4. OMISSIONS (Omission sélective)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

##### Omission 1 :

**Contexte** Aucune comparaison avec la violence d'extrême droite ou l'intimidation dans le discours politique

Pertinent à : Horodatage 10:33 — début du bloc sur l'extrémisme de gauche

**Effet** L'impression se crée que la violence politique et l'intolérance sont un problème spécifiquement de gauche. Sans données comparatives (statistiques policières, rapports CCDJP), cette évaluation n'est pas étayable et suggère une problématique unilatérale.

##### Omission 2 :

**Contexte** Aucune prise de position du PS ou des Verts sur la distanciation par rapport à la violence

Pertinent à : Horodatage 18:09 — Herrmann dit que les politiciens de gauche "disent alors, oui, nous le faisons déjà"

**Effet** La distanciation des partis de gauche par rapport à la violence n'est mentionnée qu'indirectement par le politologue, et non par des citations directes. Cela affaiblit la crédibilité de la distanciation et donne l'impression qu'elle est insuffisante.

##### Omission 3 :

**Contexte** Aucune qualification juridique de la plainte pénale par un pénaliste indépendant

Pertinent à : Horodatage 03:37 — plainte pénale pour corruption

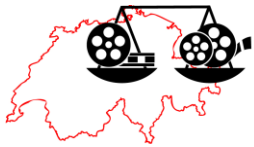
**Effet** La plainte pénale n'est qualifiée ni de juridiquement substantielle ni d'infondée. Transparency International est utilisée à la place d'un quasi-expert juridique, ce qui oriente l'évaluation vers "délicat" sans fournir de substance juridique.

*Résumé : L'omission la plus grave est l'absence d'un contrôle de symétrie droite-gauche dans le bloc sur l'extrémisme de gauche. L'émission traite la violence politique comme un phénomène exclusivement de gauche, sans l'étayer empiriquement ni le contextualiser.*

#### Voix manquantes

- Professeur de droit pénal indépendant (p. ex. Université de Zurich/Berne) : Aurait qualifié la substance juridique de la plainte pénale selon l'art. 322septies CP et répondu à la question de l'existence d'un soupçon initial.
- Représentant d'Economiesuisse : Aurait qualifié la pratique des délégations économiques sans mandat formel du point de vue des associations et attesté du caractère ordinaire de telles coopérations.
- Conseillère/conseiller national PS : Aurait représenté directement la position de gauche sur la plainte pénale, au lieu d'être seulement représenté par les Verts.
- Représentant d'une organisation pro-palestinienne (p. ex. ACAT, Solidarité Palestine Suisse) : Aurait commenté la question de la violence depuis une perspective interne et documenté les distanciations.
- Expert policier en criminalité à motivation politique : Aurait fourni des statistiques sur la violence d'extrême gauche et d'extrême droite et placé le bloc sur l'extrémisme de gauche dans un contexte empirique.

**Präsident:** Schläpfer, David - **Kontakt:** [kontakt@SVFAB.ch](mailto:kontakt@SVFAB.ch) - **Adresse:** SVFAB, Postfach, CH-8021 Zürich 1



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

- Constitutionnaliste : Aurait qualifié juridiquement la question du mandat et la délimitation des compétences entre le Conseil fédéral et les acteurs économiques privés.
- Économiste avec une perspective redistributive (p. ex. école de Thomas Piketty) : Aurait replacé les données de la liste des riches dans une comparaison internationale sur les inégalités de fortune.
- Personnes issues de la scène de gauche qui rejettent la violence : Aurait présenté le débat interne au sein de la gauche de manière plus nuancée que par le seul activiste anonyme.



## 5. MANIPULATION DES CHIFFRES

4/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Les chiffres complets comprennent : valeur absolue, part (%) et tendance

### Constat 1 :

**Horodatage** 01:31

Chiffre : "a réduit les droits de douane sur les produits suisses de 39 à seulement 15%"

Dimensions : (a) Valeur absolue indiquée ✓ — (b) Part non indiquée — (c) Tendance non indiquée

**Contexte manquant**

Quel était le droit de douane de base avant les hausses de Trump ? Quels sont les droits de douane pour les autres pays ? 15% est-il un bon ou un mauvais résultat dans la comparaison internationale ?

**Effet**

La réduction des droits de douane apparaît comme un succès clair ("ça a fonctionné"), sans que le contexte (les hausses arbitraires de droits de douane de Trump comme point de départ) soit fourni.

### Constat 2 :

**Horodatage** 17:54

Chiffre : "trois quarts de la population estiment que la politique suisse est trop peu critique envers Israël"

Dimensions : (a) Valeur absolue (75%) indiquée ✓ — (b) Part indiquée ✓ — (c) Tendance non indiquée

**Contexte manquant**

Quand le sondage a-t-il été réalisé ? Quelle était la formulation exacte de la question ? Comment l'opinion a-t-elle évolué depuis le 7 octobre 2023 ? Sondage Sotomo commandé par SRF — conflit d'intérêts non divulgué.

**Effet**

Le chiffre de 75% est utilisé comme preuve d'une large critique d'Israël dans la société, sans mise en contexte méthodologique.

### Constat 3 :

**Horodatage** 08:14

Chiffre : "Au total, ces managers possèdent selon les estimations de Bilanz 5,7 milliards de francs. Comme jamais auparavant."

Dimensions : (a) Valeur absolue indiquée ✓ — (b) Part non indiquée — (c) Tendance suggérée ("jamais auparavant")

**Contexte manquant**

Quelle est la fortune totale des 300 plus riches ? Quelle part représentent les 18 managers ? La hausse est-elle corrigée de l'inflation ?

**Effet**

"Comme jamais auparavant" sonne dramatique, sans que la part dans la fortune totale soit mise en contexte.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

*Résumé : Les trois constats chiffrés montrent le même schéma : les valeurs absolues sont présentées, mais les parts et les tendances sont absentes ou incomplètes. Particulièrement problématique est le sondage Sotomo (75%), présenté sans mise en contexte méthodologique et sans divulgation de la relation de mandat avec SRF.*



<b>6. GUILT BY ASSOCIATION (Culpabilité par association)</b>						<b>6/10</b>			
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	7	8	9	10

<b>Association 1 :</b>	
<b>Horodatage</b>	03:42
<b>Citation</b>	<i>"Pour les politiciennes et politiciens de gauche, la question de la légalité des cadeaux se pose néanmoins"</i>
Technique : La plainte pénale des Verts est placée immédiatement avant le bloc sur l'extrémisme de gauche. Par la structure de l'émission (plainte pénale → extrémisme de gauche), une association implicite se crée entre politique de gauche et extrémisme, sans que cela soit explicitement affirmé.	
<b>Effet</b>	Les téléspectateurs associent "les politiciennes et politiciens de gauche" au bloc sur l'extrémisme de gauche qui suit.

<b>Association 2 :</b>	
<b>Horodatage</b>	10:33
<b>Citation</b>	<i>"On continue avec les extrémistes de gauche. On va vous avoir."</i>
Technique : La transition du bloc sur la plainte pénale au bloc sur l'extrémisme de gauche s'effectue sans séparation thématique. Le graffiti "On va vous avoir" est utilisé comme introduction, ce qui crée une atmosphère de menace.	
<b>Effet</b>	L'ensemble du camp politique de gauche est rapproché de l'extrémisme.

<b>Association 3 :</b>	
<b>Horodatage</b>	13:32
<b>Citation</b>	<i>"Londraud se définit comme de gauche. C'est précisément cet endroit qui est pris pour cible."</i>
Technique : Le mot "précisément" implique une ironie ou une perfidie particulière — un lieu de gauche est attaqué par des gens de gauche. Cela renforce le récit de l'autodestruction de la gauche.	
<b>Effet</b>	Suggère que le camp de gauche est intérieurement déchiré et dangereux.

Chaîne d'associations : Plainte pénale (Les Verts) → bloc sur l'extrémisme de gauche → graffiti "On va vous avoir" → violence contre le propriétaire du café → politologue : "Cela se produit du côté gauche"

*Résumé : La structure de l'émission crée par séquençage une chaîne d'associations implicite allant de la politique de gauche à l'extrémisme de gauche, sans affirmer explicitement ce lien. Il s'agit d'une technique classique de culpabilité par association par contiguïté.*



## 7. TIMING

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

### Constat 1 :

Position : 00:09 (début — teaser)

Contenu : "Quiconque pense différemment est attaqué. La tolérance zéro des extrémistes de gauche quand il s'agit du thème de Gaza."

#### Effet de timing

Le teaser place le thème de l'extrémisme de gauche comme premier élément de contenu de l'émission. Cela prépare le téléspectateur à percevoir l'ensemble de l'émission à travers le prisme de l'intolérance de gauche. L'expression "tolérance zéro des extrémistes de gauche" dans le teaser est évaluative et non factuelle.

### Constat 2 :

Position : 10:33 (après le bloc sur la plainte pénale)

Contenu : "On continue avec les extrémistes de gauche."

#### Effet de timing

La transition directe de la plainte pénale des Verts au bloc sur l'extrémisme de gauche, sans pause ni séparation thématique, crée un lien implicite entre politique institutionnelle de gauche et extrémisme.

### Constat 3 :

Position : 09:47 (fin du bloc sur la liste des riches)

Contenu : "La bien meilleure façon d'accéder à de vraiment grandes fortunes en Suisse, c'est de choisir la bonne famille."

#### Effet de timing

Le bloc sur la liste des riches se termine par le récit redistributif le plus fort (l'héritage l'emporte sur le mérite), ce qui reste particulièrement en mémoire comme déclaration de clôture et renforce le récit de l'injustice sociale.

*Résumé : La conception du timing de l'émission n'est pas fortuite : le bloc sur l'extrémisme de gauche est mis en avant par le teaser et renforcé par le séquençage après la plainte pénale. Le bloc sur la liste des riches se termine par la déclaration redistributive la plus forte.*



## 8. INDIGNATION SÉLECTIVE

5/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Indignation = biais. L'indignation sélective renforce le constat. Score = degré d'indignation (0–5) + sélectivité (0–5)

### Constat 1 :

**Horodatage** 03:02

Événement déclencheur : Cadeaux de luxe (montre Rolex, lingots d'or) offerts à Trump par des entrepreneurs suisses

Réaction : "Est-ce suisse ? Peut-on y adhérer ? N'était-ce pas trop de courbettes en fait, c'est-à-dire se plier devant M. Trump ?"

### Comparaison

Événement analogue — cadeaux en cristal de l'ancien conseiller fédéral Ogi (05:08) — Réaction : "Tout à fait légendaire" (connoté positivement, aucune question critique)

Asymétrie : Démontrée. L'événement déclencheur (cadeaux de luxe à Trump) suscite une question critique et évaluative ("courbettes", "se plier"). L'événement analogue (cadeaux d'Ogi) est qualifié positivement de "légendaire". L'asymétrie est démontrable par comparaison directe dans le même reportage.

Degré d'indignation : 3/5 — Répété, marqué ("courbettes", "se plier")

Sélectivité : 3/5 — Unilatéralité claire (cadeaux à Trump critiqués, cadeaux d'Ogi valorisés)

### Constat 2 :

**Horodatage** 10:33

Événement déclencheur : Violence et menaces d'extrême gauche dans le contexte de Gaza

Réaction : Bloc entier de 9:30 minutes avec témoignages de victimes, historien, politologue

### Comparaison

Violence ou intimidation d'extrême droite — aucun bloc analogue dans cette émission ou dans des émissions comparables (dans la mesure où cela peut être évalué à partir de la transcription)

Asymétrie : Non entièrement démontrable à partir de cette seule transcription (aucun matériel de comparaison d'autres émissions disponible). Dans cette émission : aucun traitement analogue de la violence d'extrême droite.

Degré d'indignation : 4/5 — Continu, intense (témoignages de victimes, menaces, historien, politologue)

Sélectivité : 3/5 — Unilatéral dans cette émission ; aucun contrôle de symétrie

*Résumé : L'indignation sélective la plus clairement démontrée est la comparaison directe cadeaux à Trump ("courbettes") vs. cadeaux d'Ogi ("légendaire") au sein du même reportage. Le bloc sur l'extrémisme de gauche montre une haute intensité d'indignation sans traitement analogue de la violence d'extrême droite, ce qui ne peut toutefois pas être pleinement qualifié de sélectif à partir de cette seule transcription.*



## 9. EXHAUSTIVITÉ (Omission sélective — vue d'ensemble)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Constat 1 :

**Horodatage** 10:33–20:26

Perspective/fait manquant : Statistiques sur la violence à motivation politique en Suisse (gauche vs. droite)

Pertinence : Sans données empiriques, l'affirmation selon laquelle l'intolérance et la violence sont un problème spécifiquement de gauche n'est pas étayable.

Impact : Le téléspectateur a l'impression que la violence politique est principalement un phénomène de gauche, ce qui contredit le tableau réel de la situation (les rapports CCDJP montrent de la violence des deux côtés).

### Constat 2 :

**Horodatage** 03:37–06:25

Perspective/fait manquant : Qualification juridique indépendante de la plainte pénale

Pertinence : La question centrale du reportage (la plainte pénale est-elle juridiquement substantielle ?) n'est pas traitée par un pénaliste.

Impact : Le téléspectateur ne peut pas évaluer si la plainte pénale est fondée ou si c'est de la gesticulation politique — les deux positions sont juxtaposées sans base juridique.

### Constat 3 :

**Horodatage** 06:31–10:32

Perspective/fait manquant : Cadre fiscal et politique de la concentration des fortunes

Pertinence : Le reportage sur la liste des riches reste descriptif ; la question politique (impôt sur les successions, impôt sur la fortune) n'est pas posée.

Impact : Le récit "l'héritage l'emporte sur le mérite" est établi sans discuter des conséquences politiques ni des contre-arguments.

*Résumé : L'émission est structurellement incomplète dans les trois blocs politiquement pertinents. La lacune la plus grave est l'absence d'un contrôle de symétrie dans le bloc sur l'extrémisme de gauche et l'absence d'expertise pénale sur le thème Trump.*

La visite d'entrepreneurs suisses à Trump dans le Bureau ovale et les réductions de droits de douane qui en ont résulté (39% → 15%) constituent un sujet hautement politique à l'intersection de la diplomatie économique, du droit de la corruption et de la légitimité démocratique. La plainte pénale pour corruption d'agents publics étrangers déposée par des politiciens des Verts est un acte juridique à prendre au sérieux, qui peut simultanément être instrumentalisé à des fins partisans. Le thème de l'extrémisme de gauche touche à la question de savoir si la violence et l'intimidation dans le discours politique sont tolérées — un sujet qui concerne toutes les forces démocratiques, mais qui dans l'émission est spécifiquement focalisé sur le camp de gauche. Le reportage sur la liste des riches s'inscrit dans le débat de société sur l'égalité des chances et la concentration des fortunes.

*Part des perspectives couvertes*



**Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung**  
**Association suisse pour une information équilibrée**  
**Associazione svizzera per un reporting equilibrato**

*Inversé : la valeur originale mesure la couverture (plus élevée = meilleure). Affiché comme écart (plus élevé = lacunes plus importantes).*

**Sur la visite de Trump/la plainte pénale :**

[A] Évaluation juridique d'un professeur de droit pénal indépendant sur la question de la corruption d'agents publics étrangers (art. 322septies CP)

[B] Cas historiques comparables de diplomatie économique avec des cadeaux (cristaux d'Ogi, autres pays)

[C] Position des associations économiques (Economiesuisse, SwissHoldings) sur la légitimité de telles délégations

[D] Réaction de la partie américaine / de la Maison Blanche à la plainte pénale

[E] Évaluation d'un constitutionnaliste sur la question du mandat sans décision du Conseil fédéral

**Sur l'extrémisme de gauche :**

[F] Cas comparables d'extrémisme de droite/d'intimidation dans le discours politique (contrôle de symétrie)

[G] Prise de position des partis de gauche (PS, Les Verts) sur la distanciation par rapport à la violence

[H] Statistiques policières sur la violence à motivation politique (gauche vs. droite)

[I] Perspective des organisations pro-palestiniennes sur la question de la violence

**Sur la liste des riches :**

[J] Cadre fiscal favorisant ou freinant la concentration des fortunes

**[A] OMIS**

Horodatage : 05:26 — Citation : "Selon Transparency International Suisse, la valeur pécuniaire pure n'est pas seule déterminante." — Évaluation : Au lieu d'un professeur de droit pénal indépendant, une ONG avec un conflit d'intérêts structurel (plaidoyer anticorruption) est citée ; aucune chaire de droit neutre.

**[B] TRAITÉ**

Horodatage : 05:03 — Citation : "Les cadeaux en cristal suisse de l'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi sont tout à fait légendaires." — Évaluation : La comparaison historique est apportée, mais brièvement et sans mise en contexte des différences juridiques.

**[C] OMIS**

Horodatage : — — Évaluation : Economiesuisse ou SwissHoldings ne s'expriment pas ; le côté économique n'est représenté que par Alfred Gantner (partie concernée).

**[D] OMIS**

Horodatage : — — Évaluation : Aucune réaction de la partie américaine à la plainte pénale ou au meeting depuis une perspective américaine.

**[E] OMIS**

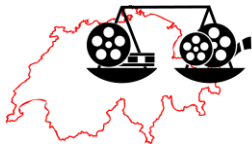
Horodatage : — — Évaluation : La question constitutionnelle du mandat n'est pas qualifiée par une expertise indépendante.

**[F] OMIS**

Horodatage : 10:33–20:26 — Citation : "On va vous avoir. Des graffitis comme ceux-ci en octobre à Berne..." — Évaluation : Aucune comparaison avec la violence ou l'intimidation d'extrême droite ; le bloc est exclusivement focalisé sur la violence de gauche.

**[G] SUGGÉRÉ**

Horodatage : 18:09 — Citation : "Il en résulte souvent que les politiciennes et politiciens de gauche devraient se distancier plus clairement. Mais ils disent alors, oui, nous le faisons déjà." — Évaluation : Mentionné seulement indirectement par le politologue ; aucune prise de position directe d'une politicienne ou d'un politicien PS ou des Verts.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

**[H] OMIS**

Horodatage : — — Évaluation : Aucune statistique policière sur la violence à motivation politique ; l'impression d'une problématique de violence spécifiquement de gauche n'est pas contextualisée par des données.

**[I] OMIS**

Horodatage : — — Évaluation : Aucune voix d'organisations pro-palestiniennes sur la question de la violence et de la distanciation.

**[J] OMIS**

Horodatage : 06:31–10:32 — Évaluation : Le cadre fiscal de la concentration des fortunes n'est pas thématiqué ; le bloc reste descriptif.

**Score d'exhaustivité : 2/10**

---

**Justification** : Sur dix perspectives pertinentes, une seule est traitée complètement (B) et une est suggérée (G). Particulièrement grave est l'absence totale d'une mise en contexte symétrique du bloc sur l'extrémisme de gauche (aucune comparaison avec l'extrémisme de droite, aucune statistique, aucune voix de partis de gauche). Sur le thème Trump, les experts juridiques indépendants et les associations économiques font défaut. L'émission est thématiquement sélective et structurellement incomplète.



## Faits mous — 6 techniques qualitatives

### 10. CADRAGE (Mise en cadre)

7/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

#### Constat 1 :

<b>Horodatage</b>	00:09
<b>Citation</b>	<i>"Quiconque pense différemment est attaqué. La tolérance zéro des extrémistes de gauche quand il s'agit du thème de Gaza."</i>
<b>Manipulation</b>	Le teaser présente le thème comme "tolérance zéro des extrémistes de gauche" — une expression évaluative qui cadre le phénomène comme extrême et intolérant avant même le reportage. "Tolérance zéro" est un mot de combat politique.
<b>Pourquoi problématique</b>	Un teaser factuel dirait : "Violence et intimidation dans le contexte des manifestations sur Gaza — SRF Investigativ a mené des recherches." La formulation choisie préjuge de l'évaluation.

#### Constat 2 :

<b>Horodatage</b>	01:26
<b>Citation</b>	<i>"Et la flatterie a fonctionné."</i>
<b>Manipulation</b>	La visite à Trump est cadrée comme "flatterie" — un terme dépréciatif qui présente la diplomatie économique comme servile et manipulatrice avant que les faits soient présentés.
<b>Pourquoi problématique</b>	"Flatterie" est un jugement de valeur, pas une description. Un cadre factuel serait : "La délégation économique a apporté des cadeaux. Quelques jours plus tard, Trump a réduit les droits de douane."

#### Constat 3 :

<b>Horodatage</b>	25:25
<b>Citation</b>	<i>"Agression au lieu de discussion. D'où vient cette intolérance ?"</i>
<b>Manipulation</b>	La question de modération cadre le phénomène comme "intolérance" — un jugement moral qui anticipe déjà la réponse. La question "D'où vient cette intolérance ?" présuppose que l'intolérance est le concept correct.
<b>Pourquoi problématique</b>	Une question plus ouverte serait : "Comment expliquez-vous l'escalade dans le débat sur Gaza ?" Cela permettrait également des explications structurelles (dynamique du conflit, logique médiatique) sans évaluer moralement le phénomène à l'avance.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

*Résumé : Le cadrage de l'émission est constamment évaluatif : "flatterie", "tolérance zéro des extrémistes de gauche", "intolérance" ne sont pas des descriptions factuelles, mais des jugements moraux intégrés dans le reportage.*



## 11. CHOIX DES MOTS ET TERMES

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Constat 1 :

Horodatage	03:05
Citation	"N'était-ce pas trop de courbettes en fait, c'est-à-dire se plier devant M. Trump ?"
Manipulation	"Courbettes" et "se plier" sont des termes fortement dépréciatifs qui connotent la servilité et l'indignité.
Pourquoi problématique	Une alternative neutre serait : "Était-ce diplomatiquement approprié ?" ou "Cela correspond-il à la pratique habituelle des délégations économiques ?" Le choix des mots est un jugement de valeur, pas une question.

### Constat 2 :

Horodatage	00:13
Citation	"La tolérance zéro des extrémistes de gauche"
Manipulation	"Tolérance zéro" est un mot de combat politique ; "extrémistes de gauche" est une catégorisation appliquée dans le teaser sans différenciation à un groupe hétérogène.
Pourquoi problématique	Alternative neutre : "Intolérance dans certaines parties de la scène de gauche" ou "Violence et intimidation lors de manifestations sur Gaza". La formulation choisie généralise et stigmatise.

### Constat 3 :

Horodatage	04:39
Citation	"Pour moi, c'est de la gesticulation politique"
Manipulation	"Gesticulation" est un terme fortement dépréciatif pour la plainte pénale des Verts. Il est mis dans la bouche d'un politicien bourgeois sans que la présentatrice ne pose de question de suivi ni ne contextualise.
Pourquoi problématique	La présentatrice laisse le terme sans commentaire, ce qui signale implicitement un accord. Une modération équilibrée aurait demandé : "Mais n'est-il pas légitime de faire clarifier une question juridique par la justice ?"

Résumé : Le choix des mots de l'émission est évaluatif et non factuel dans plusieurs moments clés. "Courbettes", "tolérance zéro des extrémistes de gauche" et le "gesticulation" non commenté sont des exemples d'un langage qui porte des jugements au lieu de décrire des faits.



## 12. COMPORTEMENT DE MODÉRATION

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

### Constat 1 :

**Horodatage** 03:02

Événement déclencheur : La présentatrice interroge le conseiller fédéral Parmelin sur les cadeaux de luxe

**Citation (modérateur)** *"Est-ce suisse ? Peut-on y adhérer ? N'était-ce pas trop de courbettes en fait, c'est-à-dire se plier devant M. Trump ?"*

**Comparaison** Événement analogue — Greta Gysin sur la plainte pénale (03:55) — Réaction : Aucune question critique de suivi, Gysin peut exposer sa position sans être interrompue

Asymétrie : Démontrée. Parmelin est confronté à trois questions critiques et évaluatives consécutives ("suisse ?", "y adhérer ?", "courbettes ?"). Gysin ne reçoit pas d'interrogation critique comparable. L'asymétrie est démontrable par comparaison directe dans le même reportage.

### Constat 2 :

**Horodatage** 16:34

Événement déclencheur : La présentatrice ouvre l'interview avec le politologue Herrmann

**Citation (modérateur)** *"Ce qui se passe à Gaza est absolument terrible."*

**Comparaison** Aucune introduction émotionnelle analogue pour d'autres thèmes (visite de Trump, liste des riches)

Asymétrie : Démontrée. La présentatrice commence par un jugement de valeur personnel ("absolument terrible") qui préfigure le cadre de l'interview. Pour d'autres thèmes, une introduction émotionnelle comparable fait défaut. Il s'agit d'une marque de sympathie qui influence le cadre de l'interview.

### Constat 3 :

**Horodatage** 04:39

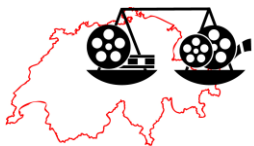
Événement déclencheur : Un politicien bourgeois qualifie la plainte pénale de "gesticulation politique"

**Citation (modérateur)** *[Aucune question de suivi, aucun commentaire — transition vers Transparency International]*

**Comparaison** Greta Gysin (03:55) — aucune question critique de suivi ; Parmelin (03:02) — trois questions critiques

Asymétrie : Démontrée. Le politicien bourgeois peut laisser "gesticulation" sans commentaire. Parmelin est confronté à trois questions critiques. L'asymétrie se manifeste dans le traitement différencié des déclarations qui pointent dans des directions politiques différentes.

*Résumé : Le comportement de modération montre une asymétrie claire : le conseiller fédéral Parmelin (bourgeois) est confronté à des questions évaluatives, tandis que Greta Gysin (Les Verts) et le critique bourgeois*



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

*de la plainte pénale ne reçoivent pas d'interrogation critique comparable. L'introduction émotionnelle lors de l'interview sur l'extrémisme de gauche constitue un constat supplémentaire.*



### 13. ASYMÉTRIE DES QUESTIONS

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

#### Asymétrie 1 :

À Guy Parmelin (Conseil fédéral/PLR), 03	02 : "Est-ce suisse ? Peut-on y adhérer ? N'était-ce pas trop de courbettes en fait, c'est-à-dire se plier devant M. Trump ?" — dure, évaluative
À Greta Gysin (Les Verts), 03	55 : [Aucune question directe — Gysin peut exposer sa position sans être interrompue] — aucune question / douce
Comparaison	Parmelin reçoit trois questions critiques consécutives avec des termes évaluatifs. Gysin ne reçoit aucune question critique de suivi (p. ex. "N'est-ce pas de la gesticulation politique, comme le dit le camp bourgeois ?" ou "Quelles sont les chances de succès de la plainte pénale ?").

#### Asymétrie 2 :

À Michael Herrmann (politologue), 16	34 : "Ce qui se passe à Gaza est absolument terrible. Mais d'où vient cette attitude très absolue selon laquelle on ne peut rien dire qui ressemble même de loin à une compréhension pour Israël ?" — douce, avec introduction émotionnelle
À [aucun représentant du côté pro-palestinien présent]	— aucune question possible, car aucune voix contraire n'a été invitée
Comparaison	La question à Herrmann est douce et orientée (présuppose "l'attitude absolue" comme donnée). Une voix pro-palestinienne qui serait confrontée à des questions difficiles fait totalement défaut.

*Résumé : L'asymétrie des questions est la plus marquée dans la comparaison Parmelin (dur, évaluatif) vs. Gysin (aucune question). L'absence d'une voix pro-palestinienne rend impossible un contrôle complet de la symétrie, ce qui constitue en soi un constat.*



## 14. FAUSSE BALANCE

4/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

### Constat 1 :

<b>Horodatage</b>	04:29 — Construction : "Dans le camp bourgeois, on voit d'un œil critique la démarche de la gauche."
<b>Analyse</b>	L'émission présente deux positions sur la plainte pénale (Les Verts pour, politicien bourgeois contre) comme équivalentes. En réalité, la question juridique (substance de la plainte pénale) ne peut pas être tranchée par des opinions politiques, mais par des experts juridiques. La fausse balance réside dans le fait qu'une question juridique est cadrée comme une question d'opinion politique, ce qui fait apparaître les deux positions comme équivalentes, alors qu'une qualification juridique fait défaut.

### Constat 2 :

<b>Horodatage</b>	17:46 — Construction : "Il est également intéressant de constater que ce sont désormais des cercles très larges, y compris en Suisse, qui sont critiques envers Israël."
<b>Analyse</b>	Herrmann relativise l'intolérance de gauche en faisant référence à la large critique d'Israël (75%). Cela crée une fausse balance entre la critique d'Israël (légitime, large) et l'extrémisme de gauche (problématique, étroit), qui suggère que la violence est une réaction compréhensible à un sentiment social largement répandu.

*Résumé : La fausse balance est modérément prononcée. L'instance la plus forte est le cadrage de la plainte pénale comme question d'opinion politique plutôt que comme question juridique.*



## 15. AGENDA-SETTING

7/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

### Constat 1 :

Élément d'agenda posé : L'extrémisme de gauche est un problème pertinent et actuel en Suisse

#### Horodatage

00:09 — Preuve : "Quiconque pense différemment est attaqué. La tolérance zéro des extrémistes de gauche quand il s'agit du thème de Gaza."

Agenda alternatif : La violence politique en général (gauche et droite), les causes de la polarisation, le rôle des réseaux sociaux — sans focalisation spécifique sur le camp de gauche.

### Constat 2 :

Élément d'agenda posé : La visite à Trump était de la "flatterie" et juridiquement problématique

#### Horodatage

01:26 — Preuve : "Et la flatterie a fonctionné."

Agenda alternatif : La visite à Trump comme exemple de diplomatie économique réussie ; question du rapport optimal entre économie et politique dans la politique économique extérieure.

### Constat 3 :

Élément d'agenda posé : La richesse en Suisse est principalement acquise par héritage, non par le mérite

#### Horodatage

09:47 — Preuve : "La bien meilleure façon d'accéder à de vraiment grandes fortunes en Suisse, c'est de choisir la bonne famille."

Agenda alternatif : Histoires de succès suisses d'entrepreneurs sans héritage ; comparaisons internationales sur la mobilité sociale ; débat politique sur l'impôt sur les successions.

*Résumé : L'émission pose trois éléments d'agenda clairs : l'extrémisme de gauche comme problème, la visite à Trump comme flatterie, la richesse comme phénomène héréditaire. Les trois éléments correspondent à une vision du monde libérale de gauche et sont présentés sans cadrage alternatif.*



## CHAPITRE 4 — ÉVALUATION GLOBALE

### Résultats

- SCORE FAITS DURS (moyenne critères 1-9) : 5.9 / 10
- SCORE FAITS MOUS (moyenne critères 10-15) : 6.2 / 10

### Techniques dominantes

- 1. Cadrage/choix des mots (Score 7)** : L'émission utilise constamment un langage évaluatif ("flatterie", "courbettes", "tolérance zéro des extrémistes de gauche"), qui porte des jugements au lieu de décrire des faits. Cette technique est particulièrement efficace parce qu'elle reste implicite et n'est pas reconnaissable comme opinion.
- 2. Omissions/exhaustivité (Score 7/7)** : Le bloc sur l'extrémisme de gauche manque de tout contrôle de symétrie (aucune comparaison avec l'extrémisme de droite, aucune statistique, aucune voix de partis de gauche). Sur le thème Trump, l'expertise pénale fait défaut. Ces omissions orientent systématiquement le tableau d'ensemble dans une direction.
- 3. Agenda-setting (Score 7)** : L'émission pose trois éléments d'agenda (l'extrémisme de gauche comme problème, la visite à Trump comme flatterie, la richesse comme phénomène héréditaire), qui correspondent tous à une vision du monde libérale de gauche et sont présentés sans cadrage alternatif.

### Messages clés de l'émission

**MESSAGE 1 (CONTENU)** : "La visite d'entrepreneurs suisses à Trump était une flatterie servile et juridiquement douteuse."

**Technique** : Cadrage ("flatterie", "courbettes"), sélection des experts (Transparency International au lieu d'un pénaliste), asymétrie des questions (Parmelin dur, Gysin doux) — Preuves : 01:26, 03:02, 05:26

**MESSAGE 2 (PERSONNEL)** : "Le camp de gauche a un sérieux problème d'intolérance et de violence qu'il n'adresse pas suffisamment."

**Technique** : Timing (teaser), agenda-setting, omissions (aucun contrôle de symétrie), culpabilité par association (séquençage) — Preuves : 00:09, 10:33, 18:09

**MESSAGE 3 (SOCIÉTAL)** : "La richesse en Suisse est principalement acquise par héritage, non par le mérite — la mobilité sociale est limitée."

**Technique** : Timing (déclaration de clôture), sélection des sources (économiste anonyme), agenda-setting — Preuves : 09:47, 10:12

Justification : L'émission atteint un score global de 6.0/10, ce qui se situe à la limite entre "unilatéralité claire" et "déséquilibre systématique". L'unilatéralité ne se manifeste pas dans des violations grossières isolées, mais dans une combinaison cohérente de cadrage, d'omissions, d'asymétrie des questions et d'agenda-setting, qui pointent tous dans la même direction. Conformément à l'art. 4 LRTV, l'émission est problématique sur plusieurs points : l'asymétrie des questions (Parmelin vs. Gysin) viole l'obligation de traitement équilibré des interlocuteurs. L'absence d'un contrôle de symétrie dans le bloc sur l'extrémisme de gauche viole l'obligation de présentation objective. L'utilisation d'un langage évaluatif ("courbettes", "flatterie") viole l'obligation d'objectivité. L'émission n'est pas grossièrement manipulatrice, mais systématiquement unilatérale dans son cadrage, sa sélection des sources et son exhaustivité.

### CONCLUSION

L'émission SRF 10vor10 du 27 novembre 2025 présente une unilatéralité cohérente, bien que non grossière, qui traverse les trois blocs politiquement pertinents. Le constat le plus grave est le bloc sur l'extrémisme de gauche (38% du temps d'antenne), qui se passe de tout contrôle de symétrie : aucune statistique policière, aucune comparaison avec l'extrémisme de droite, aucune prise de position directe des partis de gauche sur la distanciation. Conformément à l'art. 4 al. 2 LRTV, qui exige une présentation objective et une pluralité des opinions sur les sujets controversés, ce bloc doit être qualifié de déséquilibré. L'asymétrie des questions démontrée (conseiller fédéral Parmelin : trois questions évaluatives ; conseillère nationale Gysin : aucune question critique de suivi) viole l'art. 4 al. 4 LRTV, qui exige une sélection et un traitement équilibrés des interlocuteurs. Le langage constamment évaluatif ("flatterie",



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

"courbettes", "tolérance zéro des extrémistes de gauche") dans le texte rédactionnel — et non dans des citations — viole l'obligation d'objectivité de l'art. 4 al. 1 LRTV. L'émission doit être évaluée non pas comme un cas isolé, mais comme un schéma : les trois constats pointent dans la même direction politique (favorable à la gauche, score de tendance +1.8), ce qui indique un déséquilibre structurel et non fortuit.



## ÉVALUATION GLOBALE DES 15 CRITÈRES

### Scores individuels — Les 15 critères

N°	Critère	Score	Évaluation
1	SÉLECTION DES EXPERTS	7	●●●●
2	SÉLECTION DES SOURCES	6	●●●
3	RÉPARTITION DU TEMPS	5	●●●
4	OMISSIONS (Omission sélective)	7	●●●●
5	MANIPULATION DES CHIFFRES	4	●●
6	GUILT BY ASSOCIATION (Culpabilité par association)	6	●●●
7	TIMING	6	●●●
8	INDIGNATION SÉLECTIVE	5	●●●
9	EXHAUSTIVITÉ (Omission sélective — vue d'ensemble)	7	●●●●
10	CADRAGE (Mise en cadre)	7	●●●●
11	CHOIX DES MOTS ET TERMES	7	●●●●
12	COMPORTEMENT DE MODÉRATION	6	●●●
13	ASYMÉTRIE DES QUESTIONS	6	●●●
14	FAUSSE BALANCE	4	●●
15	AGENDA-SETTING	7	●●●●

#### SCORE FAITS DURS (1-8)

**5.9/10**

*Déséquilibre considérable*

#### SCORE FAITS MOUS (9-14)

**6.2/10**

*Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé*

#### SCORE GLOBAL

**6.1/10**

*Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé*

*Moyenne des faits durs et des faits mous*



## LÉGENDE — Signification des scores

### Scores individuels par critère (0–10)

<b>0</b>	<b>Aucun constat</b>	Aucune anomalie pertinente constatée.
<b>1–2</b>	<b>Constat faible</b>	Légère anomalie sans atteinte substantielle à l'équilibre.
<b>3–4</b>	<b>Constat léger à modéré</b>	Tendance perceptible ; pertinence de l'effet faible à modérée.
<b>5</b>	<b>Constat modéré avec pertinence de l'effet</b>	Déséquilibre pertinent qui influence le potentiel de formation d'opinion du public.
<b>6</b>	<b>Constat considérable (seuil)</b>	Les scores à partir de 6 sont signalés comme "constats considérables".
<b>7</b>	<b>Constat considérable</b>	Déséquilibre clair et bien étayé avec une pertinence de l'effet marquée.
<b>8–9</b>	<b>Constat grave</b>	Déséquilibre prononcé ; plusieurs constats individuels étayables dans ce critère.
<b>10</b>	<b>Degré maximal</b>	Déséquilibre systématique et continu dans ce critère.

### Index d'écart agrégé — Plages d'interprétation

<b>0.0 – 2.5</b>	<b>Sans anomalie</b>	Aucun schéma substantiel identifiable ; l'émission satisfait à l'obligation d'objectivité.
<b>2.6 – 4.0</b>	<b>Léger déséquilibre</b>	Anomalies isolées ; statistiquement visibles, mais encore dans la marge de tolérance.
<b>4.1 – 6.0</b>	<b>Déséquilibre considérable</b>	Plusieurs constats considérables ; atteinte pertinente à la pluralité des perspectives.
<b>6.1 – 8.0</b>	<b>Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé</b>	Schémas prononcés, transversaux à l'émission ; haute pertinence de l'effet.
<b>8.1 – 10</b>	<b>Unilatéralité systémique fondamentale. Degré de biais très élevé</b>	Degré maximal sur presque tous les critères ; reportage systématiquement unilatéral.

### Biais partisan (-5 à +5)

<b>-5 à -3</b>	<b>Fortement désavantagé</b>	Le parti est nettement défavorisé dans sa représentation, son temps de parole ou son cadrage.
<b>-2 à -1</b>	<b>Légèrement désavantagé</b>	Désavantage perceptible, mais faible.
<b>0</b>	<b>Neutre</b>	Aucune faveur ou désavantage constatable.
<b>+1 à +2</b>	<b>Légèrement favorisé</b>	Faveur perceptible, mais faible.
<b>+3 à +5</b>	<b>Fortement favorisé</b>	Le parti est nettement avantagé dans sa représentation, son temps de parole ou son cadrage.



## CHAPITRE 5 — QUALIFICATION JURIDIQUE (Art. 4 LRTV)

### Évaluation selon l'art. 4 LRTV

#### Violation 1 :

Norme : Art. 4 al. 1 LRTV (Présentation objective)

Fait : Utilisation d'un langage évaluatif dans le texte rédactionnel

Preuve : Horodatage 01:26 — Citation : "Et la flatterie a fonctionné." / Horodatage 03:05 — Citation : "N'était-ce pas trop de courbettes en fait, c'est-à-dire se plier devant M. Trump ?" / Horodatage 00:13 — Citation : "La tolérance zéro des extrémistes de gauche"

Évaluation : L'art. 4 al. 1 LRTV exige que les contributions rédactionnelles présentent les faits et les événements de manière objective. L'utilisation de "flatterie", "courbettes" et "tolérance zéro des extrémistes de gauche" dans le texte rédactionnel (et non dans des citations) constitue une violation de l'obligation d'objectivité, car ces termes véhiculent des jugements de valeur présentés comme des descriptions factuelles.

#### Violation 2 :

Norme : Art. 4 al. 2 LRTV (Pluralité des opinions sur les sujets controversés)

Fait : Absence de contrôle de symétrie dans le bloc sur l'extrémisme de gauche

Preuve : Horodatage 10:33–20:26 — L'ensemble du bloc traite exclusivement de la violence et de l'intolérance de gauche, sans traitement comparable de la violence d'extrême droite, sans statistiques policières et sans prises de position directes des partis de gauche.

Évaluation : L'art. 4 al. 2 LRTV exige que sur les sujets controversés, les différents points de vue soient présentés de manière appropriée. La focalisation unilatérale sur la violence de gauche sans contextualisation empirique et sans contre-perspective viole cette obligation. Le thème "violence politique et intolérance" est un sujet controversé au sens de l'art. 4 al. 2 LRTV.

#### Violation 3 :

Norme : Art. 4 al. 4 LRTV (Sélection et traitement équilibrés des interlocuteurs)

Fait : Asymétrie des questions entre le conseiller fédéral Parmelin et la conseillère nationale Gysin

Preuve : Horodatage 03:02 — Parmelin : "Est-ce suisse ? Peut-on y adhérer ? N'était-ce pas trop de courbettes en fait ?" (trois questions évaluatives) vs. Horodatage 03:55 — Gysin : [aucune question critique de suivi]

Évaluation : L'art. 4 al. 4 LRTV exige que les interlocuteurs soient sélectionnés et traités de manière équilibrée. L'asymétrie démontrée dans l'intensité et la tonalité de l'interrogation entre un conseiller fédéral bourgeois et une conseillère nationale de gauche viole cette obligation. L'asymétrie est démontrable par comparaison directe dans le même reportage et n'est pas justifiée par des raisons objectives.

#### Violation 4 :

Norme : Art. 4 al. 1 LRTV (Présentation objective) en lien avec l'obligation de transparence

Fait : Relation commerciale non divulguée entre SRF et l'Institut Sotomo

Preuve : Horodatage 17:54 — Citation : "trois quarts de la population estiment que la politique suisse est trop peu critique envers Israël" — présenté comme une recherche indépendante, sans mention de la relation de mandat

Évaluation : La présentation d'un sondage commandé par SRF (Sotomo travaille régulièrement pour SRF) comme recherche indépendante sans divulgation de la relation de mandat viole l'obligation de transparence découlant de l'art. 4 al. 1 LRTV. Les téléspectateurs ne peuvent pas évaluer l'indépendance de la source.

### Évaluation globale art. 4 LRTV



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

L'émission présente quatre violations démontrables de l'art. 4 LRTV, portant sur trois alinéas différents de l'article. Les violations ne sont pas imputables à des dérapages isolés, mais révèlent un schéma cohérent : langage évaluatif dans le texte rédactionnel (al. 1), absence de pluralité des opinions dans le bloc sur l'extrémisme de gauche (al. 2) et traitement asymétrique des interlocuteurs (al. 4). Particulièrement grave est la violation de l'art. 4 al. 2 LRTV dans le bloc sur l'extrémisme de gauche, qui avec 38% du temps d'antenne constitue le thème dominant de l'émission et se passe entièrement de contre-perspective. Les violations sont, individuellement et dans leur combinaison, susceptibles d'orienter la formation d'opinion des téléspectateurs dans une direction politique déterminée, ce qui contredit la mission du service public audiovisuel en tant que garant de la pluralité démocratique des opinions.



## CHAPITRE 6 — Vérification approfondie des sources

### 1. Transparency International Suisse

**1. FINANCEMENT** : ONG, financée par des cotisations de membres, des dons privés et en partie des fonds publics (Confédération, cantons). Aucune transparence complète sur les bailleurs de fonds n'est accessible au public.

**2. MANDAT** : Plaidoyer anticorruption et sensibilisation. Le mandat n'est pas compatible avec une expertise juridique neutre — l'organisation a un intérêt institutionnel à présenter les cas de corruption comme pertinents et problématiques.

**3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Conflit d'intérêts structurel : le maintien de la pertinence de l'organisation dépend du fait que la corruption soit perçue comme un problème sérieux. Une évaluation "ce n'est pas un problème" contredirait le mandat de l'organisation.

- D1 Conflit d'intérêts : -1 (organisation de plaidoyer)
- D2 Risque personnel : 0 (aucune conséquence personnelle)
- D3 Compétence : +1 (prévention de la corruption, pas droit pénal)
- D4 Cohérence : +1 (position anticorruption cohérente)
- D5 Émotion vs. données : +1 (formulé de manière factuelle)
- D6 Niveau de source : 0 (source secondaire)

**TOTAL : +2 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**5. VOIX CONTRAIRE** : Un professeur de droit pénal (p. ex. Prof. Mark Pieth, Université de Bâle, ou Prof. Günter Stratenwerth) aurait examiné la subsumption concrète sous l'art. 322septies CP et fourni une évaluation juridiquement fondée. Cette voix contraire fait totalement défaut.

**IMPORTANT** : Transparency International est présentée dans l'émission comme une instance d'expertise neutre ("Selon Transparency International Suisse"). Il s'agit d'une attribution sociale de neutralité qui ne correspond pas à la situation réelle des intérêts de l'organisation.

### 2. Institut Sotomo / Michael Herrmann

**1. FINANCEMENT** : Institut de recherche privé, financé par la recherche sur mandat. Mandants connus : SRF (sondages réguliers), Tamedia, d'autres médias et organismes publics.

**2. MANDAT** : Sondage d'opinion politique et analyse. Le mandat est compatible avec les évaluations politiques, mais pas avec la recherche sur la violence ou l'analyse de l'extrémisme.

**3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Conflit d'intérêts structurel dû à la relation commerciale avec SRF : Sotomo a un intérêt économique à être considéré comme le partenaire de recherche privilégié de SRF. Cela peut influencer l'indépendance des évaluations. La relation n'est pas divulguée dans l'émission.

- D1 Conflit d'intérêts : -1 (relation commerciale avec SRF)
- D2 Risque personnel : 0 (risques réputationnels modérés)
- D3 Compétence : +1 (politologie, pas recherche sur la violence)
- D4 Cohérence : +1 (analyses cohérentes connues)
- D5 Émotion vs. données : +1 (largement factuel, données de sondage)
- D6 Niveau de source : +1 (données de sondage propres)

**TOTAL : +3 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**5. VOIX CONTRAIRE** : Un politologue spécialisé dans l'extrémisme de droite (p. ex. Damir Skenderovic, Université de Fribourg) aurait permis un contrôle de symétrie et répondu à la question de savoir si l'intolérance et la violence sont des phénomènes spécifiquement de gauche ou s'ils se manifestent de manière transpartisane.

**IMPORTANT** : La relation commerciale Sotomo-SRF n'est pas divulguée. Le sondage à 75% est présenté comme une recherche indépendante, bien qu'il ait éventuellement été réalisé sur mandat de SRF. Il s'agit d'une attribution sociale d'indépendance qui ne correspond pas à la situation réelle des intérêts.

### 3. Magazine Bilanz / Dirk Schütz

**1. FINANCEMENT** : Magazine économique privé, partie du groupe Ringier. Financé par des abonnements et la publicité.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

**2. MANDAT** : Journalisme économique et liste des riches. Le mandat est compatible avec le reportage sur les fortunes, mais pas avec la recherche neutre sur la fortune.

**3. CONFLIT D'INTÉRÊTS** : Bilanz bénéficie institutionnellement de l'attention portée à la liste des riches (tirage, publicité, notoriété de la marque). Intérêt pour des récits dramatiques ("Comme jamais auparavant") pour maximiser l'attention.

D1 Conflit d'intérêts : -1 (intérêt propre pour l'attention)

D2 Risque personnel : 0 (aucune conséquence personnelle)

D3 Compétence : +1 (journalisme économique, pas recherche sur la fortune)

D4 Cohérence : +1 (liste des riches annuelle, méthodologie cohérente)

D5 Émotion vs. données : 0 (estimations, pas de données vérifiées)

D6 Niveau de source : -1 (estimations, pas de données primaires)

**TOTAL : 0 → FEU DE SOURCE : JAUNE**

**5. VOIX CONTRAIRE** : Le Credit Suisse Global Wealth Report ou l'étude de l'Office fédéral de la statistique sur la répartition des fortunes auraient fourni des données indépendantes et méthodologiquement transparentes. Ces sources font défaut.

**IMPORTANT** : Les estimations de Bilanz ("selon les estimations de Bilanz") ne sont pas des données scientifiques. L'utilisation de "Comme jamais auparavant" sans correction de l'inflation et sans indication de la part est méthodologiquement problématique et n'est pas remise en question dans l'émission.

### Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
Transparency International Suisse	-1	0	+1	+1	+1	0	+2	JAUNE
Institut Sotomo / Michael Herrmann	-1	0	+1	+1	+1	+1	+3	JAUNE
Magazine Bilanz / Dirk Schütz	-1	0	+1	+1	0	-1	0	JAUNE

### Qualification juridique et méthodologique

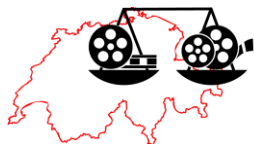
<b>Pas un jugement de fait</b>	Les résultats présentés ne constituent pas des constatations de fait concernant des personnes, des rédactions ou des émissions individuelles. Ils sont à comprendre comme le résultat d'une opérationnalisation standardisée, et non comme la constatation d'une responsabilité individuelle.
<b>Pas un jugement juridique</b>	L'index d'écart agrégé ne remplace pas une appréciation juridique au sens de l'art. 4 LRTV. La décision de savoir si une émission concrète viole les dispositions légales relève exclusivement des instances compétentes (notamment l'AIEP).
<b>Pas de preuve de causalité</b>	Les corrélations statistiques ne doivent pas être interprétées comme la preuve de liens de causalité ou d'intentions rédactionnelles. Les valeurs d'écart peuvent être influencées par le choix des thèmes, l'actualité, la controverse politique ou la logique du format.
<b>Pas un jugement d'intention</b>	L'analyse mesure des caractéristiques structurelles observables des émissions. Un score de 7 signifie qu'un déséquilibre considérable a été constaté — non que la rédaction l'ait intentionné. La méthodologie ne se prononce pas sur les motivations ou les objectifs stratégiques.



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

**Instrument de  
comparaison  
heuristique**

L'index sert à la reconnaissance comparative de schémas sur des milliers d'émissions, et non à la mesure métrologique précise de contributions individuelles. Les valeurs seuils servent à l'orientation heuristique, non à la qualification juridique stricte.



## ANNEXE 1 : LÉGISLATION NATIONALE

### Base juridique Suisse — SRG SSR

---

#### Loi

---

Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV, RS 784.40)

#### Articles pertinents

---

- Art. 4 al. 1 LRTV : Toutes les émissions d'un programme de radio ou de télévision doivent respecter les droits fondamentaux. Les émissions doivent notamment respecter la dignité humaine, ne pas être discriminatoires, ne pas contribuer à la haine raciale, ne pas mettre en danger la moralité publique ni glorifier ou banaliser la violence.
- Art. 4 al. 2 LRTV : Les émissions rédactionnelles à contenu informatif doivent présenter les faits et les événements de manière objective, de sorte que le public puisse se former sa propre opinion. Les opinions et les commentaires doivent être reconnaissables comme tels.
- Art. 4 al. 4 LRTV : L'ensemble des émissions rédactionnelles doit exprimer de manière appropriée la diversité des événements et des opinions (obligation de pluralité).

#### Obligations essentielles

---

1. **Objectivité** : Présentation objective des faits et des événements
2. **Pluralité des opinions** : Diversité des points de vue sur les sujets controversés
3. **Équilibre** : Sélection équilibrée des interlocuteurs

#### Autorité de surveillance

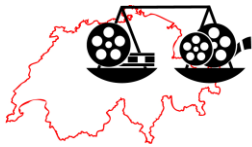
---

- AIEP (Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision) : Examine les plaintes contre les émissions diffusées pour violation de l'art. 4 LRTV
- OFCOM (Office fédéral de la communication) : Autorité de régulation et de surveillance
- Services de médiation de la SRG : Premier point de contact pour les plaintes relatives aux programmes

#### Procédure de plainte

---

1. Service de médiation de l'unité d'entreprise concernée (SRF, RTS, RSI, RTR)
2. AIEP (en cas de désaccord)
3. Tribunal fédéral (dernière instance)



## ANNEXE 2 : FONDEMENTS SCIENTIFIQUES

### Bibliographie

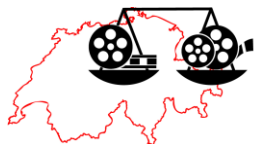
- Bennett, W. L. (1990). Toward a theory of press-state relations in the United States. *Journal of Communication*, 40(2), 103–125.
- Berelson, B. (1952). *Content analysis in communication research*. Free Press.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51–58.
- fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft (2024). *Jahrbuch Qualität der Medien 2024*. Schwabe.
- Gilardi, F., Alizadeh, M. & Kubli, M. (2023). ChatGPT outperforms crowd workers for text-annotation tasks. *PNAS*, 120(30).
- Iyengar, S. & Kinder, D. R. (1987). *News that matters: Television and American opinion*. University of Chicago Press.
- Jolly, S. et al. (2022). Chapel Hill Expert Survey trend file, 1999–2019. *Electoral Studies*, 75, 102420.
- Krippendorff, K. (2004). *Content analysis: An introduction to its methodology* (2nd ed.). Sage.
- McCombs, M. E. & Shaw, D. L. (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176–187.
- Shoemaker, P. J. & Vos, T. P. (2009). *Gatekeeping theory*. Routledge.
- SVFAB (2026). *Methodenbericht v4.1: Zählbare Kriterien und Multi-Modell-Kreuzvalidierung*.
- Törnberg, P. (2023). ChatGPT-4 outperforms experts and crowd workers in annotating political Twitter messages. arXiv:2304.06588.

### Documents de travail SVFAB

- Schläpfer, D. (2026). Systematic AI-Assisted Analysis of Public Broadcaster Impartiality: A Scalable Methodological Framework for Measuring Structural Bias in Public Service Media. [SSRN 6688478](#)
- Schläpfer, D. (2026). Measuring Editorial Noise: A Retrospective Suppression Index for Public Broadcasting Content Analysis. [SSRN 6733280](#)
- Schläpfer, D. (2026). Source Traffic Light: A Six-Dimensional Credibility Framework for Systematic Source Assessment in Public Service Media. [SSRN 6733880](#)

*David Schläpfer — ORCID: 0009-0000-5671-9266*

SVFAB — Association suisse pour un reportage équilibré | Case postale, 8021 Zurich 1 | [www.svfab.ch](http://www.svfab.ch) | [kontakt@svfab.ch](mailto:kontakt@svfab.ch) | Rapport méthodologique mars 2026 | Convertisseur 3.4 (2026-05-20)



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

## Évaluations et adhésion au SVFAB

Sur SVFAB.ch, vous obtenez non seulement d'autres évaluations détaillées, mais vous pouvez également en faire réaliser sur des émissions de votre choix (nous le facturons).

Pour rendre notre travail solide, nous dépendons des cotisations de membres et de donateurs.

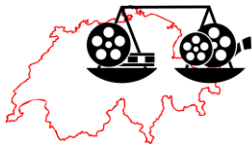
### Contact et informations complémentaires :

[www.SVFAB.ch](http://www.SVFAB.ch) | [Kontakt@SVFAB.ch](mailto:Kontakt@SVFAB.ch)

**Coordonnées bancaires** : PostFinance – POFICHBE

**IBAN** : CH32 0900 0000 1675 6251 1

**Destinataire** : SVFAB, Case postale, CH-8021 Zurich 1



**Schweizerischer Verein** für ausgewogene Berichterstattung  
**Association suisse** pour une information équilibrée  
**Associazione svizzera** per un reporting equilibrato

**Vous obtenez auprès du SVFAB les livres suivants**

Commandes via [www.svfab.ch](http://www.svfab.ch) ou [kontakt@svfab.ch](mailto:kontakt@svfab.ch)



**Reportage déséquilibré** est la réponse à l'initiative de réduction de moitié en Suisse : les techniques de manipulation y sont expliquées en détail, en commençant par la sélection des collaborateurs et la sélection des sources. Ensuite, 15 principes sont expliqués : omission, cadrage, cadrage temporel, culpabilité par association, émotionnalisation, décontextualisation et bien d'autres, illustrés par de nombreux exemples. On voit également où nous appliquons nous-mêmes ces techniques — ce qui favorise non seulement la prise de conscience mais aussi l'empathie.

En option, le livre est accompagné de **cartes à jouer**  
Également disponible en **livre audio**



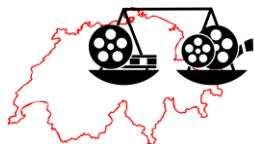
L'interview n'est pas une conversation. C'est une scène — et quelqu'un d'autre a écrit le scénario.

Qui ne le sait pas fournit du matériel. De bonnes citations qui sont mal coupées. Des déclarations justes qui atterrissent dans le mauvais contexte. Des réponses honnêtes qui sont cadrées comme des aveux.

Ce livre n'est pas un livre de critique des médias. C'est une boîte à outils — pour tous ceux qui ont un microphone devant le nez et veulent savoir ce qu'ils peuvent faire contre ça. 7 chapitres. 7 outils : Ce qu'est vraiment une interview. Les 7 pièges les plus fréquents. Les trois principes fondamentaux de la souveraineté — ancrer, recadrer, délimiter. Préparation en une heure. Corps et voix. Que faire quand ça tourne mal. Et ce qui compte après l'interview.

Pour les politiciens, les activistes, les entrepreneurs, les lanceurs d'alerte — pour tous ceux qui sont exposés et veulent comprendre comment fonctionne le jeu. Pour qu'ils arrêtent d'y participer — et commencent à le façonner.

En A5. Direct. Pour la préparation, la consultation, le suivi et en cas de difficultés



**Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung**  
**Association suisse pour une information équilibrée**  
**Associazione svizzera per un reporting equilibrato**



**Tu crois voir le monde.** En réalité, tu vois le cadre que quelqu'un a posé autour de lui. Le cadrage est la technique de manipulation la plus ancienne et la plus élégante du monde. Elle ne change pas les faits — elle change ce que nous faisons des faits. Ce que nous ressentons. Ce que nous croyons. Comment nous décidons. Et elle fonctionne — parce que nous y participons tous. Quotidiennement. Inconsciemment. Toi aussi. Ce livre n'est pas un manuel aride. C'est un cahier d'exercices — ludique, direct, plein d'exemples tirés de la vraie vie. Tu n'apprends pas seulement comment les autres te cadrent. Tu apprends comment tu cadres toi-même — et comment tu peux le faire consciemment et équitablement.

Car qui comprend le cadrage voit le monde plus clairement. Écoute les informations différemment. Mène des conversations avec plus de souveraineté. Et se laisse moins facilement imposer un cadre que quelqu'un d'autre a choisi.

Avec de nombreux exercices et des exemples concrets tirés de la politique, des médias et du quotidien — et quelques sourires.

**Cadrage avec style. Parce que le cadre change tout.**



La SRG encaisse 1.56 milliard de francs par an — de force, de chaque ménage. Qui se sent traité injustement peut se plaindre. Il existe même une instance pour cela : l'AIEP, l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision.

Seulement : elle n'est pas indépendante. Elle n'a aucun pouvoir de sanction. Et elle décide dans 99.6% de tous les cas : rien.

Cette analyse met le système à nu — de manière factuelle, précise, sans polémique. Procédures, personnel, compétences, coûts, statistiques, voies de recours. Et l'examen de droit public qui montre : le système AIEP ne remplit aucun des trois critères fondamentaux — il n'est pas approprié, pas conforme à la séparation des pouvoirs, pas conforme à l'économie de marché.

L'instance censée protéger les citoyens protège avant tout le système qu'elle devrait contrôler.

Une lecture indispensable pour tous ceux qui envisagent de déposer une plainte — et pour tous ceux qui veulent comprendre pourquoi une véritable surveillance des médias fait encore défaut en Suisse.